

en pénurie. Leur choix est dès lors fondé sur leurs goûts, leurs aptitudes et leur désir d'approfondir cette formation.

Mme Valérie Warzée-Caverenne (MR). –

Il s'agit d'un très bon exemple d'une attente de terrain à laquelle vient répondre l'organisation d'une formation qui suscite l'intérêt des étudiants. Cela me semble donc être de bon augure pour la suite; il est en effet important d'investir dans la formation à un métier d'avenir.

2.6 Question de Mme Valérie Warzée-Caverenne à M. Jean-Claude Marcourt, vice-président et ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias, intitulée «Implication des facultés d'ingénieur dans le programme NEXT»

Mme Valérie Warzée-Caverenne (MR). –

Monsieur le Ministre, votre qualité de vice-président des gouvernements de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que votre double casquette de ministre de l'Économie et de l'Enseignement supérieur se révèlent particulièrement intéressantes pour faire le lien entre la création d'activité et la mise sur le marché d'étudiants qualifiés et entrepreneurs dans les secteurs d'avenir en Wallonie. L'économie circulaire fait partie de ces secteurs d'avenir.

Il y a presque quatre ans, le gouvernement wallon s'est engagé dans un programme de renforcement de la politique industrielle dénommé NEXT. Le modèle sous-jacent est l'économie circulaire qui part du constat qu'avec des ressources limitées, il convient de réfléchir à des innovations relatives au recyclage, à la réutilisation, à la métallurgie inversée ou encore à la promotion de l'usage plutôt que du produit. L'idée à terme est de relancer la machine industrielle sur le territoire wallon.

Le gouvernement a confié cet important projet à la Société régionale d'investissement de Wallonie (SRIW) par l'intermédiaire de sa filiale B.E. FIN qui a eu pour objectif de travailler sur la réduction des coûts opérationnels actuels des PME avec l'optique de maintenir l'activité et l'emploi en Wallonie.

Cette politique innovante et volontariste ne sera couronnée de succès qu'à la condition que notre région dispose d'une main-d'œuvre suffisamment qualifiée pour ces défis. C'est la raison pour laquelle, en juillet 2013, l'annonce suivante avait été faite sur le portail de la Wallonie par la voie d'un communiqué: «Au niveau de l'enseignement supérieur, NEXT s'articulera autour d'actions concrètes pour préparer nos étudiants aux défis futurs et à la nécessaire transversalité du traitement des problématiques rencontrées. Ainsi, la sensibilisation des étudiants

à l'économie circulaire sera organisée. Ensuite, sur la base des thématiques rencontrées dans les ateliers, l'équipe NEXT identifiera celles qui peuvent être relayées aux étudiants sous forme de défis.»

Monsieur le Ministre, pouvez-vous faire le point sur cet engagement relatif à la sensibilisation des étudiants à l'économie circulaire? Où en est-on aujourd'hui en Fédération Wallonie-Bruxelles? Comment s'organise concrètement cette sensibilisation et sur quoi débouche-t-elle? Des défis ou concours ont-ils été mis sur pied spécifiquement pour des projets d'économie circulaire? Ces initiatives sont-elles ou non particulièrement orientées vers les étudiants issus des facultés d'ingénieur? Ces activités sont-elles insérées ou non dans le cursus des étudiants, par exemple par le biais de l'octroi de crédits? Comment s'organise la collaboration entre les facultés d'ingénieur et les acteurs du programme NEXT?

Lancé en 2011 par le plan «Marshall 2. vert» et soutenu par l'Agence pour l'entreprise et l'innovation (AEI) et *Wallonia Space Logistics* (WSL), accélérateur d'entreprises, le programme Startech consiste en un incubateur pour étudiants ingénieurs. Il vise à sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat et à offrir aux étudiants l'opportunité de créer leur propre entreprise avec le soutien de professionnels. Startech s'inscrit-il aujourd'hui dans des initiatives actives dans l'économie circulaire? Sinon, ne conviendrait-il pas, Monsieur le Ministre, d'établir un partenariat entre NEXT et Startech?

Enfin, sur la base de ces expériences, Monsieur le Ministre, estimez-vous que les compétences managériales sont suffisamment enseignées dans les facultés d'ingénieur? Ce n'est sans doute pas le cas puisque de nombreux ingénieurs s'inscrivent chaque année dans des masters complémentaires en sciences de gestion, comme c'est le cas à la *Louvain School of Management*. L'initiative ne peut leur être que bénéfique. Ne conviendrait-il cependant pas plutôt de renforcer à l'avenir ces possibilités de défis et de concours au sein même du cursus de tous les ingénieurs? L'idée est que les étudiants soient encouragés à entreprendre dans des secteurs très innovants et porteurs, tels que l'économie circulaire l'est aujourd'hui et le sera encore d'autant plus à l'avenir.

M. Jean-Claude Marcourt, vice-président et ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias. – En juillet 2013, la Wallonie a créé le programme NEXT mis en œuvre par B.E. FIN, filiale de la SRIW. NEXT vise à promouvoir le développement d'entreprises industrielles dans le secteur de l'environnement et a bénéficié d'un financement de 3 700 000 euros à ce jour.

Lors des premières années de la mise en œuvre du programme, il a été constaté qu'il était difficile d'inclure le volet de l'enseignement dans

les missions NEXT. C'est pourquoi les objectifs d'intégration relatifs à l'économie circulaire ont été réorientés vers les outils habituels, sous la forme d'organisation de formations. Ainsi les actions menées dans l'enseignement supérieur pour favoriser l'économie circulaire relèvent principalement de l'AEI et concernent les établissements wallons. L'AEI a réussi à développer un réseau d'établissements et à tisser des liens avec les universités de Mons, Liège et Namur par l'intermédiaire de professeurs désireux d'intervenir en ce sens dans le cadre de leur cours, des jurys de mémoire, d'animations d'ateliers ou d'incubateurs d'entreprises pour les étudiants. Plus de 650 étudiants ont bénéficié du dispositif sous l'une forme ou l'autre au cours de ces deux dernières années.

Les initiatives ne sont pas destinées aux seuls étudiants des facultés polytechniques, car l'économie circulaire ne se limite pas aux seules fins d'innovations relatives au recyclage et à la réutilisation, à la métallurgie inversée ou encore à la promotion de l'usage plutôt que du produit. L'économie circulaire touche à la façon dont l'homme mène ses activités et pense ses modes de production et de consommation. En ce sens, toutes les filières de l'enseignement participent de près ou de loin à l'édification d'une économie plus responsable et durable. À titre d'exemple, la sensibilisation des étudiants en architecture permet de leur faire découvrir le champ des matériaux de construction écologiques et durables. Il en va de même pour les étudiants du secteur du textile et de la mode, des comptables et des économistes.

La sensibilisation des étudiants entrepreneurs, issus des différents incubateurs wallons, fait l'objet d'une attention particulière et vise particulièrement leur projet personnel. À l'heure actuelle, les mesures de sensibilisation sont proposées autour d'exposés interactifs et lors de *business games*, dispensés par la cellule «Économie circulaire» de l'AEI. Les actions de sensibilisation débouchent essentiellement sur la réalisation de mémoires et d'autres travaux de fin d'études traitant de l'économie circulaire. Parallèlement, les étudiants issus de cursus entrepreneuriaux montent des projets d'entreprise dont le fonctionnement intègre les principes de l'économie circulaire. Les acteurs de l'AEI se mettent à leur disposition pour leur apporter un soutien personnalisé et améliorer leurs connaissances et compétences en matière d'économie circulaire. Ce soutien prend plusieurs formes: les rencontres des étudiants dans le cadre de leur mémoire ou leur travail de fin d'études, la participation à des jurys de mémoire, la promotion de projets d'étudiants entrepreneurs.

Dès septembre prochain, cette sensibilisation sera renforcée par la diffusion d'un jeu de plateau intitulé «Circul'Éco» et destiné à sensibiliser les étudiants aux enjeux de l'économie circulaire de manière ludique. Ce jeu est destiné aux ensei-

gnants de manière à les outiller pour l'intégration de la thématique de l'économie circulaire dans leur cursus. Il vise à découpler la sensibilisation à l'économie circulaire de la disponibilité de la cellule spécialisée de l'AEI en promouvant une logique d'essaimage.

En marge de cette application et à travers l'action des opérateurs de l'AEI tels que les jeunes entrepreneurs, plusieurs concours spécifiques relatifs à l'économie circulaire sont proposés aux étudiants de l'enseignement supérieur et même aux étudiants de l'enseignement secondaire supérieur. Dans le cadre de ces concours, les acteurs de l'AEI interviennent en tant qu'orateurs ou en tant que membres du jury.

En ce qui concerne Startech, je rappelle qu'il s'agit d'un programme d'incubateurs spécifiquement dédié aux étudiants ingénieurs. Il poursuit un double objectif: d'une part, sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat et au métier d'entrepreneur et, d'autre part, offrir aux étudiants volontaires l'opportunité de créer leur propre entreprise avec le soutien de professionnels. Au cours de cette année académique, huit écoles d'ingénieurs en Wallonie ont été touchées et plus de 300 étudiants de bachelier et de master ont bénéficié de cette initiative, tant dans les hautes écoles que dans les universités.

Plus généralement, je me réjouis de l'intérêt des étudiants et de leurs encadrants pour l'acquisition de compétences managériales en plus des connaissances pointues exigées dans leur cursus technique. Les initiatives comme le master en *Industrial and Business Engineering* proposé par la Haute École libre mosane (HELMo) Gramme et HEC Liège permettent aux étudiants de cumuler les compétences des deux formations et d'obtenir les diplômes d'ingénieur de gestion et d'ingénieur industriel. Ils deviennent ainsi des futurs collaborateurs de haut niveau disposant de solides compétences technologiques, scientifiques et managériales. Le lancement par la faculté des Sciences appliquées de l'Université de Liège (ULg) et HEC Liège d'un double master en *Digital Business*, qui combine les masters d'informaticien et d'ingénieur de gestion, poursuit le même objectif. Enfin, c'est à Mons que l'Université catholique de Louvain (UCL) et la Haute École Louvain en Hainaut (HELHa) ont décidé d'organiser un double diplôme d'ingénieur baptisé «I²», et ce, dès la prochaine année académique. Celui-ci permettra d'obtenir en six ans le diplôme d'ingénieur de gestion délivré par la *Louvain School of Management* et celui d'ingénieur industriel organisé par la HELHa.

Mme Valérie Warzée-Caverenne (MR). –

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour cette réponse très concrète. Je constate en tout cas un certain progrès. Il me semble intéressant que certains étudiants participent déjà au processus. Je me félicite que vous continuiez à avancer grâce à d'autres outils pour la sensibilisation à l'économie

circulaire, une thématique dont l'importance se trouve ainsi bien mise en avant.

2.7 Question de Mme Valérie Warzée-Caverenne à M. Jean-Claude Marcourt, vice-président et ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias, intitulée «Actions de prévention, de sensibilisation et de contrôle en vue d'une consommation raisonnable d'alcool chez les étudiants»

Mme Valérie Warzée-Caverenne (MR). – Alors qu'un Belge sur deux boit plus de onze verres d'alcool par semaine, la campagne «*Tournée minérale*» a mis en exergue les risques liés à une consommation exagérée d'alcool qui est source de cancers, néfaste pour le sommeil, la mémoire et les relations sociales. Aussi, la consommation excessive d'alcool pèse lourd sur les finances publiques puisqu'elle coûterait de 4,2 à 6 milliards d'euros par an, soit trois à quatre fois plus que les bénéfices liés à la vente de telles boissons. Bien que la consommation des jeunes ait tendance, globalement, à se stabiliser, elle se concentre de plus en plus sur des épisodes de consommation massive et brutale. En outre, la part des filles dans ce phénomène augmenterait.

En 2013, l'Université catholique de Louvain et les Facultés universitaires Saint-Louis ont mis en œuvre une campagne intitulée «*Guindaille 2.0*» sur les sites de Louvain-la-Neuve et progressivement étendue aux campus de Woluwe-Saint-Lambert, de Mons et de Bruxelles pour Saint-Louis. L'objectif est que tous les bars et cercles disposent aujourd'hui de messages appelant à alterner alcool et eau/soft, à s'arrêter de boire à temps, à respecter les non-buveurs, etc. En outre, «*Guindaille 2.0*» va jusqu'à proposer une application permettant aux fêtards de se retrouver entre eux par géolocalisation pour éviter qu'ils retournent chez eux seuls après une soirée alcoolisée. Les premiers résultats sont positifs pour l'UCL qui remarque une augmentation de la consommation d'eau en soirée.

Monsieur le Ministre, pouvez-vous faire le point sur les actions de prévention, de sensibilisation et de contrôle en vue d'une consommation raisonnable d'alcool chez les étudiants? Estimez-vous que les actions actuellement développées soient suffisantes? Les moyens actuellement dégagés par les universités et hautes écoles sont-ils suffisants pour organiser des actions les plus efficaces possible? Mises à part l'UCL et Saint Louis, avec leur campagne «*Guindaille 2.0*», comment les autres universités et hautes écoles ont-elles pris à bras le corps cette problématique? Celles-ci sont-elles tenues d'agir en la matière? L'application de géolocalisation est-elle utilisable par tous les étudiants en Fédération Wallonie-

Bruxelles? Si oui, ne serait-il pas pertinent que vos services ou l'ARES en fassent la promotion? Cette dernière a-t-elle déjà mené un travail de réflexion, voire de coordination sur ce sujet?

Les excès dénoncés à de nombreuses reprises lors des arrêts au Luxembourg lors de voyages de ski ou de consommation massive et brutale lors de baptêmes ou soirées étudiantes sont-ils en diminution ou en augmentation? Des chiffres existent-ils à ce propos? Quels systèmes de sanction sont aujourd'hui applicables dans les universités et hautes écoles au niveau des cercles, régionales et autres organisations étudiantes qui, dans leurs pratiques, contribuent à une consommation exagérée d'alcool auprès des étudiants? Estimez-vous que les institutions d'enseignement supérieur aient un rôle à jouer en matière de contrôle, voire de sanction? Si oui, des améliorations peuvent-elles être apportées? Lesquelles?

M. Jean-Claude Marcourt, vice-président et ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias. – Madame, vous avez rappelé à juste titre les effets sur la santé que peut entraîner une consommation excessive d'alcool. Nous pourrions évoquer plus précisément son effet destructeur sur le cerveau d'un étudiant qui est physiologiquement toujours en formation. La thématique a déjà été abordée lors d'une réunion de cette commission et, à plusieurs reprises, nous avons évoqué les actions particulières et locales que peuvent mener les établissements, mais également les différentes associations. Les organisations de jeunesse, telles que «Latitude Jeunes» ou «Excepté Jeunes», sont actives dans les actions de sensibilisation par le biais de l'édition du «*Manuel de survie en kot*». «Latitude Jeunes» informe un public d'étudiants sur les dépendances, notamment à l'alcool, et sur la manière de contrôler sa consommation. D'autres missions d'information et de sensibilisation sont menées sur les campus ou par le biais des sites internet des associations. Des chartes estudiantines ont été éditées par les autorités des établissements, souvent en collaboration étroite avec les responsables d'activités folkloriques. Le développement d'autres actions, telles que celles développées par la plateforme «Jeunes, alcool et société», a également déjà été mentionné.

Dès lors, des établissements, mais également le secteur associatif se veulent attentifs à la question de la consommation d'alcool au sein de la communauté estudiantine. Récemment, le 5 mai 2017, la Commission «vie étudiante, démocratisation et affaires sociales» (CoVEDAS) de l'ARES a évoqué le sujet en recevant l'initiateur du plan «Alcool» de l'UCL. Cette réunion a amené des échanges entre les membres de la commission qui ont constaté que plusieurs établissements avaient pris des initiatives de sensibilisation. Une difficulté est inhérente à l'enseignement supérieur: ces actions nécessitent d'être renouvelées chaque année, en raison du roulement des étudiants.